

Devenez...

PROFESSIONNEL DU TOURISME RURAL

EN PRÉPARANT LE CERTIFICAT DE
SPÉCIALISATION (CS) :
**TOURISME VERT, ACCUEIL ET
ANIMATION EN MILIEU RURAL**

MÉTIERS DE L'AGRICULTURE



L'apprentissage

• Entreprises :

Le maître d'apprentissage est associé à la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. C'est un contrat de travail à durée déterminée d'un an, bénéficiant d'une exonération de la quasi-totalité des charges sociales.

Une aide unique est attribuée mensuellement pour les contrats d'apprentissage conclus à compter du 1^{er} janvier 2019 dans les entreprises de moins de 250 salariés. (4125 € maximum pour la 1^{ère} année d'exécution du contrat & 2000 € maximum pour la 2^{ème} année d'exécution du contrat).

• Apprentis :

Les apprentis perçoivent une rémunération (sans charges salariales) comprise entre 70 % et 90 % du SMIC suivant l'âge et la convention collective de l'entreprise. Les apprentis bénéficient de différentes aides financées par le Conseil Régional des Pays de la Loire (Transport, hébergement, équipements...)

NIVEAU ET DURÉE



**CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION
EN APPRENTISSAGE (16 SEMAINES EN
CENTRE DE FORMATION - 32 SEMAINES EN
ENTREPRISE)**

Pourquoi choisir les Établières ?

- Se former par **apprentissage** tout en étant **rémunéré**
- Acquérir une compétence complémentaire spécialisée et une **expérience terrain**

Formation en partenariat avec :

Devenez...

PROFESSIONNEL DU TOURISME RURAL

PROGRAMME

- UC 1
Élaborer un projet d'activité de tourisme rural
- UC 2
Raisonnement la conduite de l'activité de tourisme rural
- UC 3
Réaliser des prestations de tourisme rural
- UC 4
Mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des prestations de tourisme rural

Modalités d'inscription

- Vous êtes titulaire d'un BP REA ou productions horticoles, d'un Bac pro CGEA ou Productions horticoles, d'un BTA Productions ou Commerces et service ; ou d'un Bac STAV option production du TA.
- Inscriptions sur www.la-terre-mon-avenir.fr
- Admission suite à un entretien de motivation et signature d'un contrat d'apprentissage



Métiers visés :

- Responsable d'exploitation
- Salarié hautement qualifié

Contact

École des Établières

En partenariat avec La Chambre d'Agriculture
21 boulevard Réaumur
85000 LA ROCHE-SUR-YON

supagriculture.cda85@etablieres.fr

www.etablieres.fr

0970 808 221 (numéro non surtaxé)

